

La zone sportive de Lussy aura son *bikepark*

Châtel-Saint-Denis » D'ici à l'été 2021, les Veveysans profiteront en principe d'un circuit pour les vélos, d'une piste finlandaise et d'un fitness urbain.

La zone sportive de Lussy, à Châtel-Saint-Denis, accueillera d'ici à l'été prochain de nouveaux venus de choix: un *bikepark*, une piste finlandaise ainsi qu'un fitness urbain. Ces infrastructures, portées par le vélo-club Cyclomaniacs-Veveyse, ont été mises à l'enquête vendredi dans la *Feuille officielle*. Si le premier projet dévoilé à la fin 2017 se limitait à un circuit de VTT, la mouture déposée propose une version agrandie, un projet «qui a gagné en maturité», selon les mots du président du vélo-club, Frédéric Pilloud. «Nous avons compris en discutant avec les différentes

sociétés sportives de la région qu'elles avaient aussi des besoins. En ajoutant la piste finlandaise et le fitness urbain, nous allons plus loin que le seul vélo. Désormais, nous touchons globalement la question du sport et de la santé», se réjouit-il.

300 000 francs

Le budget prévu actuellement pour le projet Park4@ll

Ainsi, le projet initialement appelé Bike4all se nomme maintenant Park4@ll. Le budget, lui, a doublé, passant de 150 000 francs à

300 000 francs. La commune participera pour moitié, «une belle reconnaissance». Le reste des fonds vient de dons reçus par le club (23 000 francs) et de différents partenaires, dont plusieurs entreprises offrant des prestations de construction. «La jeunesse sera associée à la réalisation du projet, car nous souhaitons intégrer une dimension éducative», ajoute Frédéric Pilloud.

Dans le détail, il y aura donc la piste finlandaise longue d'environ 400 mètres, le fitness urbain et un circuit de VTT. «Ce dernier fera un kilomètre en tout avec divers obstacles, modules, passerelles ou mouvements de terrain permettant de varier les difficultés. Nous arriverons à offrir un niveau débutant pour être une porte d'entrée vers le VTT. Mais

aussi, nous pourrions proposer des alternatives difficiles pour que les athlètes restent stimulés par les lieux au fur et à mesure de leur progression technique», présente le président.

Le Park4@ll devrait réjouir les adeptes du VTT veveysans. Mais pas que. «Il y aura probablement des sportifs de la Glâne, de la Gruyère et de la Riviera. Ces derniers aiment bien s'extraire de l'Arc lémanique», sourit Frédéric Pilloud. Pour Châtel-Saint-Denis, en étant situées dans la zone de Lussy, les nouvelles infrastructures pourraient devenir un lieu de rencontre bénéfique pour la cohésion sociale. La construction devrait être terminée au printemps de l'année prochaine avant une inauguration à l'aube de l'été. » GUILLAUME CHILLIER

André Bersier est candidat

Payerne » Fin du suspense à Payerne: les deux municipaux qui brigueront la syndication pour succéder à la libérale-radical Christelle Luisier Brodard, élue au Conseil d'Etat vaudois, sont connus. Il s'agit d'Eric Küng, membre du Parti des socialistes et indépendants payernois, et d'André Bersier, qui défendra les couleurs du Parti libéral-radical, comme en a décidé le groupe réuni jeudi soir en assemblée extraordinaire. L'information a été communiquée vendredi par le PLR, qui détient quatre sièges sur cinq à l'Exécutif payernois. Agé de 64 ans, André Bersier fait partie de la municipalité depuis 2016 et gère l'urbanisme, l'abbatiale et les travaux. Il a siégé au législatif durant 10 ans. Il précise qu'il était le seul municipal PLR à vouloir briguer la syndication lors de l'assemblée extraordinaire. Pour le parti, l'enjeu sera de conserver la syndication, qu'il détient depuis 2011. L'élection est fixée au 23 août. »

LISE-MARIE PILLER